



**Communiqué**  
Pour diffusion immédiate

**LES DROITS DE PASSAGE DES MOTONEIGES, UN BIEN PRÉCIEUX POUR LA COLLECTIVITÉ.**

**Maniwaki le 10 décembre-** La Fédération des Clubs de motoneige du Québec (FCMQ) a mis sur pied un programme d'appréciation des propriétaires fonciers. En association avec la compagnie John Deere, la FCMQ procède chaque mois à des tirages pour remercier les propriétaires fonciers qui permettent le passage des motoneiges sur leurs terrains. Ces tirages se tiendront d'octobre 2007 jusqu'en mars 2008.

Le Club les Ours Blancs Inc. a remis à la FCMQ les coordonnées des propriétaires fonciers, afin qu'ils soient tous éligibles aux tirages mensuels. À ce tirage, s'ajoute un autre tirage que le Club les Ours Blancs Inc. a mis sur pied pour remercier de façon plus régionale, les propriétaires fonciers qui accordent des droits de passage, et qui contribuent ainsi au maintien de l'activité motoneige sur le territoire. Cette année, dix prix de 100\$ chacun seront tirés parmi les propriétaires fonciers. Les 10 tirages auront lieu à la fin de la saison.

L'organisation invite tous ses membres ainsi que tous les amateurs de motoneige à respecter les propriétés privées, à ne pas circuler en dehors du couloir permis, à diminuer leur vitesse aux abords des résidences. Un comportement exemplaire de la part de tous contribuera certainement à préserver l'activité motoneige sur le territoire de la Vallée-de-la-Gatineau.

Le conseil d'administration du Club les Ours Blancs Inc. remercie sincèrement tous les propriétaires fonciers qui accordent des droits de passage et qui contribuent ainsi au maintien du réseau de sentier et au développement économique.